



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

LA LETTRE BLEUE

du conseil départemental n° 82 septembre 2016

© Fabienne Bulle - Architectes et associés



SOMMAIRE

Rentrée scolaire	p. 2-3
Médaillés olympiques	p. 4
Les décisions départementales	p. 6-7
Les travaux en cours	p. 8
Paroles d'élue Nathalie Léandri	p. 9
Les actualités	p. 10-11
Marchés publics et emploi	p. 12

Après une restructuration complète, le collège Paul-Éluard à Châtillon ouvre ses portes en septembre.

Favoriser la réussite de tous les collégiens

Les collèges sont une des compétences majeures des Départements. Le conseil départemental des Hauts-de-Seine veille ainsi à ce que les 73 691 collégiens inscrits (il s'agit d'un chiffre prévisionnel) dans les collèges publics et privés du département puissent étudier et pratiquer des activités culturelles et sportives dans les meilleures conditions. Au total, en 2016, nous consacrons un budget de 163,5 millions d'euros pour favoriser la réussite de tous les collégiens. Nouveaux établissements scolaires, gymnases... : l'action du Département vise d'abord à améliorer l'environnement de travail des collégiens et du corps enseignant. Les interventions du Département permettent aux élèves d'étudier, de se restaurer, de faire du sport ou de pratiquer des activités culturelles dans des conditions optimales. Au sein des établissements publics, son personnel assure au quotidien l'accueil, l'hébergement, la restauration scolaire et l'entretien des locaux.

Au-delà de ces missions obligatoires, le Département va plus loin en proposant de nombreuses actions éducatives. Il s'agit vraiment d'une spécificité du conseil départemental des Hauts-de-Seine. Le budget que nous consacrons à ces dispositifs est ainsi très largement supérieur à celui des autres Départements franciliens : 2 220 € par collégien contre des moyennes de 1 206 €. Plus qu'ailleurs, nous avons aussi su prendre le « virage numérique » avec un portail de services qui est aujourd'hui l'un des plus utilisés de France... Nous poursuivons cette année la mise en place de matériels innovants afin de créer un véritable écosystème numérique à la disposition des enseignants et des élèves.

Patrick Devedjian
Député et président du conseil départemental des Hauts-de-Seine

L'AGENDA

Du 16 septembre au 31 décembre
Exposition « De Vouet à Watteau, un siècle de dessin français » au Domaine départemental de Sceaux

Jusqu'au 18 septembre
Festival de l'Orangerie à Sceaux

Du 19 au 23 septembre
Troisième édition d'Urban Week / Paris La Défense organisé par Defacto

Lundi 26 septembre
Commission permanente à l'hôtel du Département à Nanterre

CHIFFRE DU MOIS

163,5 M€

soit le budget consacré par le conseil départemental aux établissements publics et privés des Hauts-de-Seine ainsi qu'aux collégiens pour favoriser leur réussite scolaire.





Expérimentation de l'utilisation de tablettes numériques lors d'un cours de technologie au collège Saint-Exupéry à Vanves.

Accompagner les collégiens dans leur scolarité

En 2016, le conseil départemental consacre 163,5 millions d'euros aux collèges publics et privés des Hauts-de-Seine. Nouveaux bâtiments, l'école de danse de l'Opéra de Paris dans le programme ENC, tarifs réactualisés pour la restauration scolaire... Détails.

Deux nouveaux collèges livrés

Plus de 70 M€ sont consacrés cette année à la rénovation et à la construction des collèges. Trois projets importants sont d'ores et déjà terminés : la restructuration complète du collège Paul-Éluard à Châtillon, celle du collège Armande-Béjart à Meudon et la construction du gymnase des Closiaux à Clamart. Le premier propose dix-neuf salles de classe, une salle informatique, deux salles de sciences expérimentales et deux salles de SVT complétées par un CDI. La construction du gymnase commencera en septembre pour une livraison en janvier 2017. Le deuxième est équipé de trente-et-une salles de classe, deux sections d'enseignement général et professionnel adapté. Enfin, l'ancien équipement sportif communal a été remplacé par un gymnase doté d'une salle de sport de 1 000 m² et d'une salle de gymnastique de 140 m². Les Closiaux a été livré en mars.

94 établissements connectés

L'ENC Hauts-de-Seine (pour Environnement Numérique des Collèges) équipe depuis 2015 la totalité des établissements publics, soit 93 collèges. À la rentrée, l'école de danse de l'Opéra de Paris, basée à Nanterre, rejoint le programme. L'ENC est un dispositif complet qui comprend, dans chaque établissement, une liaison par fibre, un ordinateur par salle de classe au minimum et cent vingt postes en moyenne, des tableaux

interactifs et deux ou trois classes nomades (avec ordinateurs portables ou tablettes) et enfin le portail ENT pour Environnement Numérique de Travail. Ce portail permet de gérer la vie scolaire, de partager des ressources numériques, d'avoir des espaces de travail collaboratif... Aussi, dans le cadre de l'appel à projets Ermes, le Département reconduit la mise à disposition aux établissements de cinq matériels spécifiques : mallettes de baladodiffusion, imprimantes 3-D, vidéoprojecteurs interactifs, sacs à dos avec tablettes et flexcams. Deux nouveautés font leur rentrée : un dispositif de webradio dans quatre collèges et un kit media vidéo dans six collèges.

Ermes, de réelles conditions de réussite

Le Département, en partenariat avec l'Éducation nationale, va au-delà de ses compétences obligatoires dans la lutte contre l'échec scolaire et le développement des pratiques culturelles et éducatives des collégiens. Un appel à projet unique appelé Ermes (Ensemble pour la réussite et la mobilisation des élèves dans leur scolarité) regroupe ainsi les demandes des collèges pour tous les dispositifs départementaux tels Siel (Soutien aux initiatives éducatives locales), les ateliers pédagogiques, les études encadrées, les classes créatives ou encore les voyages d'études. Concernant les projets Siel, trois collèges des Hauts-de-Seine ont pour cette année un « partenaire » dans les Yvelines : La Fontaine à Antony, Paul-

36 M€

seront destinés en 2016 à financer le fonctionnement des collèges (manuels scolaires, restauration scolaire...).

4 500

tablettes déployées dans quarante collèges en 2016. Le conseil départemental avait déjà expérimenté l'usage des tablettes numériques en 2013 et en 2014 dans six collèges publics.

Landowski à Boulogne et Romain-Rolland au Plessis-Robinson. Le conseil départemental reconduit son dispositif de soutien aux collèges pour l'organisation de forums des métiers locaux. La participation départementale prend la forme d'une subvention de fonctionnement.

Restauration scolaire : au consommé réel

Depuis la rentrée 2014, le mode de calcul est simplifié et prend en compte les ressources de chaque famille. Six tranches ont été définies en fonction du quotient familial mensuel pour cette rentrée allant de 0,64 € à 4,28 € le repas. La facture est désormais mensuelle et au consommé réel. En 2015, le nombre moyen de repas sur la base d'une facturation au consommé réel a été de 99 repas/an contre 139 repas sur la base d'un forfait, soit une économie de 30 % pour les familles. Les parents peuvent choisir les jours où leur enfant déjeune à la cantine, le modifier, consulter les menus, vérifier une facture ou payer en ligne sur restauration-scolaire.hauts-de-seine.net

Des actions de développement durable

Le conseil départemental a décidé de sensibiliser les collégiens au développement durable avec le programme Éco-collèges et les Trophées IDEES Junior. Le premier, en partenariat avec l'Éducation nationale, « met en cohérence un enseignement, le comportement des utilisateurs, la qualité des équipements au service d'une éducation au développement durable ». Les projets concernent la solidarité, la santé, l'environnement à travers l'eau, le tri des papiers et sont présentés sous la forme d'une exposition, de la rédaction d'une charte, de la réalisation d'un jardin... Le deuxième, les Trophées IDEES Junior, est ouvert à tous les collèges publics ou privés sous contrat des Hauts-de-Seine.

Pass Hauts-de-Seine

Le conseil départemental invite les élèves des Hauts-de-Seine, inscrits en classe de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e dans un collège public ou privé sous contrat, à s'inscrire en ligne sur pass.hauts-de-seine.net, et ainsi bénéficier du passeport loisirs de 70 €. À la rentrée 2017, un nouveau dispositif sera proposé aux collégiens. Au-delà d'un portemonnaie électronique dont la valeur pourra aller jusqu'à 85 €, cette nouvelle carte multiservices les accompagnera tout au long de leur scolarité.



Catherine Picard

Parti Socialiste

LE PASS HAUTS-DE-SEINE RECONDUIT

Grâce au Pass Hauts-de-Seine, chaque collégien peut bénéficier d'un chèque de 70 € pour l'inscription dans des activités culturelles ou sportives. Ce montant permet à de nombreux jeunes Alto-Séquanais de pratiquer des activités extra-scolaires. À la demande des élus de gauche, dès la rentrée 2017, le Pass Hauts-de-Seine sera divisé en deux chèques : l'un pour la culture et l'autre pour le sport et prendra en compte la situation financière des familles en accordant 80 € aux collégiens et 85 € aux collégiens boursiers.

LE DOSSIER DU MOIS



Vincent Franchi

Groupe Majorité départementale

UN DÉPARTEMENT AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS

Le conseil départemental des Hauts-de-Seine crée des conditions de réussite pour chaque collégien avec notamment l'ENC (environnement numérique des collèges). Cette année, l'équipement numérique des collèges et l'expérimentation à l'échelle départementale du plan numérique national des collèges seront développés. Le Département veille également à ce que tous les collégiens puissent étudier et pratiquer des activités culturelles et sportives dans les meilleures conditions. Bonne rentrée à tous.



Nathalie Pitrou

Groupe Majorité départementale (UDI)

L'EXCELLENCE POUR NOS COLLÉGIENS

Le Département des Hauts-de-Seine sous l'impulsion de son président et de la vice-présidente en charge des collèges, Nathalie Léandri, choisit d'investir massivement dans sa politique éducative avec plus de 163 millions € consacrés à ce secteur dans le budget 2016. Cela représente plus de 2200 € par collégien alors que la moyenne francilienne est seulement de 1206 €. Cette mobilisation de moyens n'est que le prolongement de nos efforts tant dans l'innovation pédagogique que dans les investissements pour l'amélioration des collèges en faveur de la réussite de nos collégiens.



Olivier Larmurier

Majorité départementale, groupe des Indépendants

LA RENTRÉE 2016 S'INSCRIT SOUS LE SIGNE DU NUMÉRIQUE

Le conseil départemental poursuit ses investissements pour l'équipement de tablettes numériques des 93 collèges publics qui sont gérés par ses soins. Avec le programme Environnement Numérique des Collèges (ENC HdS), notre Département est en avance par rapport au plan numérique national. En effet, tous les collèges bénéficient d'une liaison internet en haut débit et d'un parc informatique rajeuni. Notre groupe soutient ces investissements innovants qui permettent aux familles d'accéder aux services du Département et de disposer d'outils de communication performants.



Marie-Hélène Amiable

Groupe Front de Gauche et Citoyens (PCF-GC)

NOUS AVONS SAUVÉ LE PASS 92 : PROFITEZ-EN !

Avec l'été qui se termine, l'heure est désormais pour les jeunes à la reprise de l'école et des activités extrascolaires. Le Département propose une aide de 70 € pour tous les collégiens qui souhaitent pratiquer une activité culturelle ou sportive dans l'un des clubs ou équipements partenaires. Ce Pass Hauts-de-Seine, que la majorité voulait supprimer, a été reconduit pour la rentrée 2016 grâce au combat mené par les élus de notre groupe, les associations et les parents d'élèves : profitez-en !

Cinq médailles olympiques pour les Hauts-de-Seine

Deux médailles d'or, une d'argent et deux de bronze : le bilan des Jeux de Rio est encore meilleur qu'à Londres, il y a quatre ans.

La Marseillaise a retenti deux fois pour les athlètes des Hauts-de-Seine. Vendredi 12 août, Teddy Riner l'a emporté en judo dans la catégorie des plus de 100 kg et conserve ainsi son titre acquis en 2012 à Londres. Le colosse de Levallois est invaincu depuis six ans et 126 combats dans sa discipline. Deux jours plus tard, l'équipe de France d'épée remportait la médaille d'or en battant en finale l'Italie 31-45. Dans cette équipe, trois Alto-Séquanais : Yannick Borel, Daniel Jerent et Gauthier Grumier, tous licenciés au Levallois Sporting Club. « À chaque fois que l'on m'a demandé s'il fallait croire aux athlètes alto-séquanais, j'ai toujours répondu que l'on aurait plus d'un titre olympique. Les gars de Levallois ont vraiment fait du bon boulot. Ça fait plaisir de les voir gagner », estime Daniel Courtès, vice-président du conseil départemental chargé des sports.

Jean-Paul Tony-Hélissey a conquis l'argent. L'escrimeur de l'AS Bourg-la-Reine et ses coéquipiers s'inclinent en finale du fleuret par équipe contre la Russie (45-41).

Toujours en escrime, Gauthier Grumier ramène également une deuxième médaille de ces jeux après celle par équipe. En individuel, le numéro un mondial décroche le bronze en épée, après avoir remporté la petite finale contre le Suisse Steffen. En judo, Cyrille Maret, licencié à l'Athletic Club Boulogne-Billancourt termine troisième de sa catégorie des moins de 100 kg.

La moisson de médailles n'est peut-être pas encore terminée pour les Hauts-de-Seine puisque les Jeux Paralympiques se déroulent jusqu'au 18 septembre à Rio. Sept athlètes de Département sont en lice en escrime, tennis fauteuil, athlétisme et aviron.



© Toru Hanai / Reuters

Teddy Riner évolue depuis septembre 2009 au Levallois Sporting Club Judo.



Le Département soutient la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été en 2024.

Deux équipements sportifs des Hauts-de-Seine ont été retenus « sites officiels ». Le Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes est sélectionné pour accueillir les épreuves olympiques de hockey sur gazon et l'Arena 92 à Nanterre pour toutes les épreuves olympiques de gymnastique et d'haltérophilie.



Domaine départemental de Sceaux - Musée départemental Albert-Kahn - Parc départemental de l'Île Saint-Germain - Archives départementales - Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Parc départemental des Chanteraines - Parc départemental du Chemin de l'Île

JOURNÉES européennes DU PATRIMOINE

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016

Patrimoine et citoyenneté

Dans les parcs et musées
de votre département



RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR

COMMISSION PERMANENTE 11.07.16

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

16.218 Autorisation de procéder à la cession à titre gratuit de vélos tout terrain à la coopérative Bicyclelaide

16.259 Représentation du Département des Hauts-de-Seine au sein de la Commission chargée de dresser la liste annuelle du jury criminel et des listes de sessions

HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

16.243 Attribution de subventions pour l'adaptabilité de logements sociaux aux personnes handicapées Nanterre - Levallois-Perret - Gennevilliers

16.245 Attribution des aides départementales à l'amélioration de l'habitat privé

16.249 Aide à l'adaptation de l'habitat pour les nouveaux bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie à domicile - Attribution de cinq subventions

16.241 Fusion des Offices publics de l'habitat Suresnes Habitat et Hauts-de-Seine Habitat

16.262 Désignation des représentants au sein du conseil d'administration de l'OPH Hauts-de-Seine Habitat

16.219 Commune de Suresnes - Approbation d'un avenant n°1 au contrat de développement Département - Ville et approbation de la subvention de fonctionnement correspondante

16.244 Commune de Rueil-Malmaison - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2016-2018 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement

16.252 Commune de Bagneux - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2016-2018 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement

16.261 Commune de Neuilly-sur-Seine - Approbation du contrat de développement Département-Ville pour la période 2016-2018 et attribution des subventions d'investissement et de fonctionnement

16.263 Politique de la ville - Aide départementale en faveur de la programmation de la commune de Villeneuve-la-Garenne pour l'année 2016

AFFAIRES ET CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

16.230 Projets ERMES pour l'année scolaire 2016/2017 - Dotations aux collèges (1^e session)

16.242 Conventions de financement de l'effort social du Département dans les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale et les collèges privés du Département

16.257 Aide sociale départementale à la démission dans les collèges publics en cité scolaire à gestion régionale et les collèges publics et privés du Département - Attribution de subventions initiales et complémentaires au titre de l'année scolaire 2015-2016

COMMANDE PUBLIQUE

16.214 Information sur les marchés et avenants conclus aux mois de février et mars 2016

TRÈS HAUT DÉBIT ET OPEN DATA

16.253 Convention de remboursement pour des travaux de dévoiement du réseau THD Seine avec la société du Grand Paris

16.254 Adhésion à l'Association Open Data France

AFFAIRES SOCIALES - SOLIDARITÉ

16.225 Modifications de la capacité d'accueil de la Cité de l'Enfance et de l'Adolescence et actualisation de celle du Centre maternel départemental

16.235 Soutien au développement des modes d'accueil de la petite enfance - subventionnement des Relais assistants maternels - Année 2016

16.239 Conventions relatives à l'organisation et au financement d'activités de Protection maternelle et infantile - Année 2016

16.240 Conventions relatives à l'organisation et au financement des Centres de planification et d'éducation familiale - Année 2016

16.226 Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance des Hauts-de-Seine (ADEPAPE 92)

16.258 Subvention en faveur de l'Association GYGO - Année 2016

16.233 Attribution aux assistants familiaux du Département d'une aide à l'aménagement de leur logement pour l'accueil du premier enfant

16.234 Subvention départementale d'investissement pour l'extension d'un établissement d'accueil de la petite enfance

16.227 Prévention de la délinquance et prévention socio-éducative - Année 2016 - Attribution de subventions de fonctionnement

PERSONNES ÂGÉES

16.246 Politique de soutien en faveur des personnes âgées - Financement des Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) et des coordinations gérontologiques locales Année 2016

PERSONNES HANDICAPÉES

16.250 Soutien aux associations et clubs de personnes âgées et aux associations œuvrant en faveur des personnes handicapées et de leur famille Année 2016 Culture

16.228 Subventions culturelles attribuées au titre de l'année 2016

16.215 Musée du Domaine départemental de Sceaux Convention d'occupation du Domaine public entre le Département des Hauts-de-Seine et l'Institut des Hauts-de-Seine

16.217 Convention de mise à disposition à titre gracieux du parc du domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Maison de Chateaubriand du 8 au 10 septembre 2016 pour l'organisation de la soirée inaugurale du festival Paysages de cinéastes le 9 septembre 2016

16.229 Albert-Kahn, musée et jardin départementaux : convention de mise à disposition de l'exposition itinérante « Albert-Kahn : ça déménage »

16.238 Musée du Domaine départemental de Sceaux : Emprunt d'œuvres au musée des Beaux-

Arts et d'Archéologie de Besançon et contrat de cession de droits d'auteur et de reproduction, relatif à la rédaction et à l'illustration du catalogue de l'exposition intitulée : « De Vouet à Watteau, Un siècle de dessin français, Chefs-d'œuvre du musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon »

16.265 Modification du règlement du prix Chateaubriand

FINANCES

16.260 Admissions en non-valeur - Exercice 2016

16.266 Demande de garantie d'emprunt à hauteur de 50% de deux emprunts d'un montant de 850 000 € souscrits par l'association Les Jours heureux

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

16.247 Approbation d'une subvention d'investissement au bénéfice de la commune de Fontenay-aux-Roses pour le déploiement du dispositif de vidéoprotection urbaine

16.248 Approbation d'une subvention d'investissement pour la commune de Nanterre pour le déploiement du dispositif de vidéoprotection urbaine patrimoine scolaire

16.216 Autorisation de procéder à la réforme et à la cession de biens divers provenant des services départementaux

16.224 Vente aux enchères d'un terrain départemental non bâti situé 129 rue Pierre-Brossolette à Clamart

16.236 Cession de l'immeuble situé 16 rue Pertinax à Nice

16.223 Déclassement du domaine public départemental et vente aux enchères d'une parcelle non bâtie située 44 rue Robert-Dupont à Asnières-sur-Seine

16.255 Déclassement du domaine public départemental et cession de la parcelle non bâtie située 75 avenue Gabriel-Péri à Asnières-sur-Seine

16.256 Déclassement du domaine public départemental et vente aux enchères du pavillon situé 134 rue de la Porte Jaune à Saint-Cloud

16.264 Engagement d'acquiescer et acquisition de la caserne Sully à Saint-Cloud

ENVIRONNEMENT

16.220 Versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association « Les Amis du musée municipal d'art et d'histoire de Colombes » en vue de la réalisation d'une brochure intitulée « Du chemin de halage à la Promenade bleue »

16.231 Attribution d'une subvention au SIPHEREC pour la réalisation d'un état des lieux et d'une étude des perspectives des réseaux de chaleur renouvelables dans le département des Hauts-de-Seine

EAU ET ASSAINISSEMENT

16.251 Programme d'Actions de Prévention des Inondations de la Seine et de la Marne franciliennes (PAPI) Signature de l'avenant n°2 à la convention-cadre de financement

SPORTS

16.237 Subventions sport de haut niveau et Élite Saison sportive 2015/2016

16.212 Convention de mise à disposition des installations sportives du Parc interdépartemental des sports d'Antony par le SIPS

16.213 Délégation de service public par voie d'affermage relatif à l'exploitation et la gestion du centre équestre des Chanteraines - Avenant n°1 de transfert

VOIRIE ET VOIES NAVIGABLES

16.221 Approbation de la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage

entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Puteaux relative à l'aménagement de l'éco-quartier des Bergères

16.222 Mise à jour de la convention-type fixant les modalités de déclassement de routes départementales sur le territoire des Hauts-de-Seine

16.232 Approbation des conventions de financement et de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre le Département des Hauts-de-Seine et l'État pour la réalisation de l'enfouissement de l'échangeur A 14/A 86 à Nanterre et du rétablissement de l'avenue de la Commune de Paris

RETROUVEZ LE TEXTE DES RAPPORTS SUR www.hauts-de-seine.fr/rapports

les Hauts-de-Seine
la **vallée de la culture**

SAISON 2016-2017

de Vouet à Watteau

Un siècle de dessin français

Chefs-d'œuvre du musée des Beaux-Arts
et d'Archéologie de Besançon

16 sept - 31 déc 2016

Domaine départemental de Sceaux
Château



 **hauts-de-seine**
LE DÉPARTEMENT



01 41 87 29 71
domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr

Ville de
Besançon

Les principaux travaux

de septembre sur la voirie et dans les parcs départementaux

Antony / Bourg-la-Reine - projet RD920

> RD920 : avenue Aristide-Briand à Antony, entre la rue Auguste-Mounié et le carrefour de la Croix de Berny, requalification de la voie en boulevard urbain, création d'une continuité cyclable, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en mars pour une durée prévisionnelle de vingt-et-un mois.

> RD920 : avenue du Général-Leclerc à Bourg-la-Reine, entre la place de la Libération et le boulevard Carnot, requalification de la voie en boulevard urbain, création d'une contre-allée sur le côté droit de la voie avec continuité cyclable, plantation de nouveaux alignements d'arbres, remplacement de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse tricolore. Les travaux ont débuté en août pour une durée prévisionnelle de douze mois.

Asnières-sur-Seine

Avenue de la Redoute entre les Quatre-Routes et la rue l'Abbé-Lemire. Adaptation des réseaux d'assainissement aux aménagements du futur tramway T1, remplacement d'une canalisation non visitable, renforcement structurel d'un collecteur visitable et réalisation de galeries. Les travaux ont débuté en janvier et se poursuivront jusqu'en juillet 2017.

Châtenay-Malabry

> Avenue de la Division-Leclerc entre le carrefour Salvador-Allende et les voies TGV. Construction en souterrain, grâce à un tunnelier, d'un collecteur de 2 mètres de diamètre, pour éviter les débordements des collecteurs d'assainissement existant le long de cette avenue. Les travaux ont débuté en novembre 2015 pour une durée prévisionnelle de vingt-quatre mois.

> RD63 : rue Jean-Baptiste-Clément. Déplacement de regards d'accès au réseau d'assainissement, jusqu'en septembre.

Clamart

Contre-allée avenue du Général-de-Gaulle, déplacement de regards d'accès au réseau d'assainissement. Les travaux ont commencé en novembre 2015 et s'achèveront en novembre 2016.

Issy-les-Moulineaux

RD 76 : rue du Gouverneur-Général-Éboué, RD 50 boulevard des Frères-Voisin et Rue Charlot. Création d'un bassin de stockage/restitution des eaux pluviales sous le stade Gabriel-Voisin et création de deux déversoirs d'orage. Janvier 2016 à décembre 2017.

Issy-les-Moulineaux / Meudon

RD 7 : quai du Président-Roosevelt et quai de la Bataille-de-Stalingrad

à Issy-les-Moulineaux et route de Vaugirard à Meudon. Aménagement des berges de Seine, déplacements des regards d'accès au réseau d'assainissement dans le cadre du projet Vallée Rive Gauche Novembre 2012 à juin 2017.

Le Plessis-Robinson

> RD75 : avenue de la Résistance, entre l'avenue du Général-Leclerc et le carrefour des Mouillebœufs. Rénovation de l'éclairage public. Les nouveaux matériels comporteront des lanternes Led. Les travaux ont débuté en juin pour une durée prévisionnelle de six mois.

> RD75 : avenue Paul-Langevin, entre le carrefour des Mouillebœufs et la rue des Pépinières. Rénovation de l'éclairage public. Les travaux ont débuté en août et seront achevés avant fin 2016.

Meudon

RD406 : boulevard des Nations-Unies entre la place Stalingrad et la place Rabelais. Rénovation des trottoirs et de la voirie, remplacements ponctuels de plantations. Les travaux ont débuté en juillet pour une durée prévisionnelle de six mois.

Meudon / Sèvres - projet Vallée Rive Gauche

> RD7 : route de Vaugirard à Meudon, entre le rond-point Vaugirard et la rue Henri-Savignac, requalification de la voie. Les travaux de cette section ont débuté en juin 2014 et seront achevés avant fin novembre 2016.

> RD7 : rue Troyon à Sèvres, entre le pont de Sèvres et la rue Henri-Savignac, requalification de la voie. Les travaux de cette section ont débuté fin 2015 et seront achevés fin octobre 2016.

Nanterre Rue Sadi-Carnot entre l'avenue Georges-Clemenceau et la place Gabriel-Péri. Réhabilitation du collecteur et de ses ouvrages connexes (branchements, regards et galeries). Juillet 2016 à juillet 2017.

Sèvres

Chemin de halage et traversée du port entre les stations de tramway T2 Brimborion et Musée de Sèvres. Réhabilitation et éclairage, permettant la desserte de la future passerelle de la cité musicale de l'Île Seguin. Février 2016 à octobre 2016.

Ville-d'Avray

RD407 : rue de Marnes et rue de Sèvres, entre l'avenue Thierry et l'avenue Gambetta. Requalification et sécurisation de la voie départementale. Les travaux ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle de dix-huit mois.



Les travaux pour le futur T1 ont commencé avenue de la Redoute à Asnières-sur-Seine.

« Aider à la réussite de tous les collégiens »

Quelles sont les priorités du Département en matière de politique éducative ?

La politique éducative départementale a pour objectif l'aide à la réussite de tous les collégiens. Des dispositifs variés ont été mis en place au fil des ans, de façon pragmatique, permettant une prise en charge plus individualisée des élèves en fonction de leurs profils et compétences et du contexte du collège. Ils ont pour objectif le soutien des élèves en difficulté et la prévention du décrochage, qui reste la priorité du Département en matière éducative ; la sensibilisation des élèves - aux comportements dangereux, au développement durable...-, et enfin, l'ouverture : ouverture culturelle, découverte de sports peu pratiqués au collège, découverte de leur environnement proche...

Le conseil départemental a été volontariste en matière de handicap scolaire. Quelles ont été les initiatives envers ces jeunes ?

Le conseil départemental appuie la scolarisation des élèves handicapés par l'aménagement pour chaque Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) d'une salle de classe adaptée et d'une salle de soins (en 2015-2016 : il y a 49 Ulis dans le département, dans les collèges publics et privés). Une subvention annuelle de fonctionnement de 1 300 € est également allouée à chaque collège public qui comprend une Ulis (soit un budget de 54 600 € en 2015-2016). Enfin, toutes les actions éducatives sont ouvertes aux élèves handicapés, avec des mesures spécifiques d'aménagement, d'accueil et d'accompagnement pour faciliter leur intégration dans les dispositifs départementaux avec, par exemple, une adaptation possible des sujets pour les « Classes créatives », une subvention plus importante pour les voyages d'étude et pour Siel (Soutien aux Initiatives Educatives Locales), une majoration d'heures pour les ateliers pédagogiques et les études encadrées, le financement d'un accompagnateur individuel pour les élèves qui en ont besoin pour les ateliers pédagogiques et les ateliers PREMIS (Plan pour la Réussite à l'Ecole et une Meilleure Insertion scolaire), etc.

De quelle manière le Département contribue-t-il à intégrer les nouvelles technologies à la vie du collège ?

Au travers de la mise en œuvre du programme Environnement Numérique des Collèges (ENC HdS), le Département a complètement transformé « le paysage numérique » des collèges en cinq ans. Ils sont tous connectés en fibre optique et disposent d'un portail d'Environnement Numérique de Travail qui permet à tous les acteurs de la communauté éducative de travailler avec des moyens modernes : échange facilité de documents, mises à disposition de contenus pédagogiques, appel des classes en ligne, accès au cahier de textes numérique notamment.

Au-delà de ce portail de services qui est le plus utilisé en France, le programme ENC met également à la disposition des collèges des matériels informatiques classiques et innovants, au plus près des besoins des usagers. Ainsi, le Département gère un parc de 12 000 ordinateurs et de 2 500 points de projection et des matériels comme des imprimantes 3D, des mallettes de balado-diffusion, des sacs à dos avec tablettes utilisés dans un cadre pédagogique... La maintenance de ces matériels est effectuée par une société extérieure qui assure également une assistance aux utilisateurs, par téléphone et par des interventions régulières sur site. Cet écosystème numérique, qui permet une véritable intégration du numérique dans la vie du collège, est la force de ce projet qui peut servir de modèle pour bien d'autres territoires.

Pensez-vous que le numérique va devenir incontournable dans les salles de classe ?

Je dirais que, dans les Hauts-de-Seine, le numérique a déjà pénétré les salles de classe mais à des degrés divers. Si les collèges se sont modernisés, le nouvel enjeu est de faire réellement évoluer les pratiques pédagogiques, le numérique en étant un des leviers en lien avec la réforme du collège. C'est l'un des objectifs du plan numérique national qui vise à généraliser l'équipement individuel des élèves en tablettes numériques. Le Département n'a pas souhaité s'engager dans une démarche de généralisation telle que souhaitée par l'État mais accompagne plusieurs nouvelles expérimentations d'utilisation de tablettes numériques, après une première expérimentation menée au collège de Sèvres dont les premiers résultats sont très positifs. Ainsi, ce sont 4 500 tablettes numériques qui seront déployées en 2016/2017 dans une quarantaine de collèges. La pénétration du numérique dans la société, et donc aussi à l'école, est en marche et amène les enseignants à modifier leur posture vis-à-vis de leurs élèves et à créer une dynamique au sein des équipes éducatives. On parle parfois de passer « du face à face » au « côte à côte » et le numérique peut les y aider.



Nathalie Léandri
Vice-présidente chargée des affaires
et constructions scolaires

Promenade bleue : 2 km de berges rénovées



Le conseil départemental a terminé le réaménagement de la portion de Promenade bleue de deux kilomètres comprises entre les ponts de Colombes et de Bezons à Colombes.

Le Département a investi 2 M€ dans ces travaux de réaménagement. Auparavant intégrée au Parc départemental Pierre-Lagravère, la Promenade bleue est désormais accessible aux piétons et aux cyclistes 24h/24, sans dépendre des horaires d'ouverture du parc. Un « saut-de-loup », c'est-à-dire un fossé de près de deux mètres de profondeur sur sept mètres de largeur, dans lequel a été implanté une clôture, a été créé.

Désormais, les piétons et les cyclistes peuvent parcourir d'une seule traite les neuf kilomètres de la Promenade bleue, qui relie Rueil-Malmaison à Colombes. Plusieurs entrées ont été réaménagées. Une nouvelle aire de jeux est désormais accessible à proximité de la Maison de parc et l'accès pour enfants handicapés a été amélioré à l'aire de jeux localisée dans la partie sud du parc. Des agrès pour les sportifs ont été installés tout au long de la promenade.

Cet aménagement permet la poursuite de la Promenade bleue le long des 39 km que parcourt la Seine dans le Département.

Devenir conciliateur

La Maison Départementale des Personnes Handicapées des Hauts-de-Seine souhaite donner une nouvelle impulsion à la conciliation.

Afin de renouveler ses missions, la MDPH lance un appel à candidature pour le recrutement de conciliateurs bénévoles. La conciliation est un mode de règlement alternatif des conflits, qui tend à éviter le recours contentieux et favorise l'adéquation des décisions prises par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) au besoin de la personne. Le conciliateur par l'écoute, l'explication et le conseil joue un rôle d'interface entre la MDPH et les usagers en désaccord avec les décisions qui les concernent.

La conciliation est assurée par des personnes qualifiées, bénévoles et extérieures à la MDPH, qui présentent par leur parcours professionnel ou associatif un intérêt particulier pour le monde du handicap. La personne qualifiée ou conciliateur a accès au dossier de la personne handicapée à l'exclusion des documents médicaux. Elle est tenue au secret professionnel dans les conditions prévues aux articles 226-13 et 226-14 du Code Pénal.

Compétences souhaitées

Être à l'écoute, savoir faire preuve de pédagogie, avoir un intérêt particulier pour le monde du handicap, bonne connaissance de la réglementation en vigueur. Une formation pourra être envisagée si nécessaire.

Vous pouvez envoyer un courrier de candidature (lettre de motivation et CV) à Monsieur le Directeur de la MDPH des Hauts-de-Seine - 2 rue Rigault - 92016 Nanterre Cedex.

Les journées du patrimoine dans les Hauts-de-Seine

Les visiteurs profiteront d'un programme d'activités varié le week-end des 17 et 18 septembre.

Trois musées, les Archives départementales ainsi que six parcs départementaux présentent des animations pour tous les publics et en accès libre : Albert-Kahn, musée et jardin départementaux à Boulogne-Billancourt ; le Domaine départemental de la Vallée-aux-Loups - Maison de Chateaubriand et Arboretum à Châtenay-Malabry ; le parc départemental de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux avec la Tour aux figures, les Archives départementales à Nanterre, le parc départemental du Chemin de l'Île à Nanterre, le Domaine départemental de Sceaux, parc et musée, le parc départemental des Chanteraines à Villeneuve-la-Garenne.

Au programme de ces journées :

- > l'ouverture exceptionnelle de bâtiments au public comme le Pavillon de l'Aurore au Domaine de Sceaux, la Salle des Plaques au musée Albert-Kahn, où sont conservées les autochromes prises par les opérateurs envoyés en mission à travers le monde au début du XIX^e siècle...

- > des animations culturelles variées avec du théâtre à la Maison de Chateaubriand, un circuit de visites d'art contemporain entre la Tour aux Figures au parc départemental de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, Sèvres Outdoors et La Défense, des ateliers-jeux, des expositions dans les musées, etc.

- > de nombreuses animations autour de la thématique des parcs et jardins : des ateliers de dessins et d'aquarelles, des visites des collections végétales (découverte de la collection départementale de bonsaïs et découverte de la collection nationale de convolvulacées), la découverte d'une ferme et de ses animaux... Programme complet sur www.hauts-de-seine.fr



La Tour aux Figures à Issy-les-Moulineaux.

C'est le nombre de clubs de rugby que comptent les Hauts-de-Seine dont le Racing 92. Les champions de France du Top 14 ont ouvert la saison le 27 août en présentant le bouclier de Brennus à l'occasion du premier match de la saison. Toutes les infos et des places à gagner sur : www.hauts-de-seine.fr



Bientôt deux nouvelles piscines

D'ici 2022, deux nouveaux équipements aquatiques vont être construits ou réaménagés dans le département.

C'est à l'occasion du lancement de Vacan'Sports, le 6 juillet, que Patrick Devedjian a détaillé ces deux grands projets d'investissement. L'actuelle base nautique départementale de l'île de Monsieur à Sèvres comptera bientôt un équipement de plus. En 2021, un centre aquatique de cinq mille mètres carrés sera inauguré. Il combinera trois fonctions : un centre aquatique donc avec un bassin intérieur et extérieur, des jeux aqua-ludiques et des solariums, mais aussi un centre de soins et de remise en forme et enfin un restaurant. « Grâce à ce projet, le centre nautique retrouvera toute sa signification et méritera son nom », explique Patrick Devedjian.

À Antony, la piscine de La Grenouillère, actuellement composée de bassins extérieurs uniquement, sera ouverte toute l'année puisque des bassins intérieurs y seront construits. Depuis 1972, la piscine était gérée conjointement par les Hauts-de-Seine et Paris via le syndicat interdépartemental du Parc des Sports de Puteaux et d'Antony. Dans le cadre de la dissolution de celui-ci, le Département a acquis quatorze hectares de ce domaine et repris à son compte l'ensemble des installations sportives situées à Antony. « Nous rénovons aussi les terrains de sport, avec un revêtement synthétique afin de développer la pratique du rugby qui porte des valeurs essentielles pour les jeunes », poursuit Patrick Devedjian. Fin prévisionnelle des travaux en 2022.

Au total, l'investissement du Département pour ces deux équipements s'élève à 75 millions d'euros.



Les bassins intérieurs de la piscine La Grenouillère à Antony seront reconstruits.

Randonnées à Chaville

Le 24 septembre, la 9^e édition de la Bossapas est au départ de Chaville avec une nouveauté : le 10 km en marche nordique.

Le Comité départemental du tourisme et le Comité départemental de la randonnée pédestre des Hauts-de-Seine donnent rendez-vous aux sportifs dans les bois et forêts des Hauts-de-Seine à Fausses-Reposes, Meudon et Clamart. La Bossapas est accessible par les transports en commun. Trois parcours sont proposés : 10 km en marche nordique ; 25 km (800 m de dénivelé positif) ; 33 km (1 100 m de dénivelé positif).

Les parcours sont fléchés et les bénévoles sont présents aux points de contrôle et de sécurité.

Il est recommandé de prendre un pique-nique et de l'eau (2 litres par personne). Les départs s'effectuent face à la gare de Chaville Rive Droite, entre 7 h 30 et 8 h 30 (derniers départs à 8 h 30) pour le 33 km ou 25 km, et entre 9 h 30 et 10 h 30 pour la marche nordique.

Transports : train ligne L depuis la Gare Saint-Lazare. Bus 171 Pont de Sèvres. Stationnements limités pour les véhicules. Tarifs : 6 € pour les licenciés FFRandonnée (sur présentation de la licence) et 12 € pour les autres participants. Inscription recommandée (avant le 22 septembre) sur le site www.rando92.fr



Le Red Star s'entraînera au stade Chazottes

Le Red Star qui joue depuis le début de la saison au stade Jean-Bouin, à Paris, bénéficiera pour l'ensemble de la saison des installations sportives du stade départemental Frédéric-Chazottes. Situé sur la commune de Gennevilliers, jouxtant la Seine, le stade Chazottes verra ainsi le 5^e du dernier championnat de L2 s'entraîner à quelques minutes de Saint-Ouen, son siège historique. Le nouveau centre d'entraînement est composé de deux terrains en pelouse naturelle restaurés dans le courant de l'été et de bâtiments qui permettront aux joueurs et au staff de travailler dans des conditions optimales.

Entouré du parc départemental des Chanteraines, le centre offre un cadre paisible et agréable. « L'arrivée du Red Star dans un nouveau centre d'entraînement comme celui de Frédéric-Chazottes est un marqueur fort de la volonté du club de se doter d'un outil de travail de haut niveau », a déclaré le directeur sportif, l'ancien international Steve Marlet.



Mettez vos compétences au service de nos grands projets

■ TPE/PME : Accéder à de nouveaux marchés

Le Département des Hauts-de-Seine, en partenariat avec la CCI Île-de-France, la CGPME 92 et le GIP Maximilien, organise le jeudi 29 septembre à 14h00 une réunion d'information, à l'hôtel du Département à Nanterre, afin de présenter les dispositifs d'accompagnement qui simplifient l'accès à la commande publique des TPE/PME.

Inscription obligatoire sur www.hauts-de-seine.fr/reunions-fournisseurs jusqu'au 26 septembre 2016 (deux participants maximum par entreprise, dans la limite des places disponibles).



Par ailleurs, afin d'être informé régulièrement de nos procédures et de leur suivi, nous vous recommandons de créer votre compte sur notre plateforme de dématérialisation accessible ici : marches-publics.hauts-de-seine.fr et de programmer des alertes selon vos domaines d'activités.

Recrutements

■ Acheteur en charge de la mesure de la performance

Au sein du Pôle Commande publique et Logistique, vous êtes en charge de la commande publique pour l'ensemble de la collectivité, avec pour objectif de garantir, d'une part, la performance économique de notre politique d'achats, d'autre part, la sécurité juridique des procédures et des contrats.

Profil : vous bénéficiez d'une expérience similaire en entreprise ou en collectivité publique. Vous avez acquis de bonnes connaissances des méthodes de mesure de performance des achats du secteur privé et de leur application au milieu territorial. Vous êtes capable d'élaborer une cartographie des achats, un référentiel des entreprises ainsi que des tableaux de bord et des indicateurs. Vous disposez d'une aptitude reconnue à la conduite de projets, une aisance relationnelle comme le sens du dialogue, de l'écoute et de la pédagogie.

Réf : HM.16.115 - Poste basé à Nanterre

■ Un juriste conseil

Au sein de la Direction des Affaires juridiques et de l'Assemblée, vous êtes affecté dans différentes unités, traitant de matières diversifiées du droit tels que le droit des contrats publics, de la propriété intellectuelle, du droit économique et du droit budgétaire des collectivités territoriales, ainsi que tout autre domaine du droit répondant aux besoins évolutifs des services.

Profil : formation supérieure en droit ou équivalent, vous bénéficiez d'une expérience professionnelle dans le domaine juridique d'au moins deux ans, de préférence au sein d'une collectivité territoriale. Vous disposez d'une grande rigueur rédactionnelle et d'une capacité à apporter des réponses adaptées à la pratique et des solutions concrètes. Disponibilité, réserve et discrétion professionnelles. Une bonne aptitude à l'analyse et à la synthèse en temps contraint constituent des atouts pour ce poste.

Réf : HM.15.526 - Poste basé à Nanterre

Adressez votre candidature et votre curriculum vitae

par courriel : recrut@hauts-de-seine.fr ou par courrier : Monsieur le Président du conseil départemental - Hôtel du Département - Pôle Ressources Humaines et Financières - Service Emploi et Compétences 2/16 bd Soufflot - 92015 Nanterre cedex. Indiquez la référence afférente au poste. Vous retrouvez le contenu détaillé de toutes nos offres d'emploi sur www.hauts-de-seine.fr

La Lettre bleue est publiée par la direction de la communication du conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Directeur de la publication : Muriel Hoyaux - Rédaction : Virginie Rapin - Mise en page : Frédéric de Tarlé

Crédits photos : CD92 / Jean-Luc Dolmaire, Olivier Ravoire, D.R.

www.hauts-de-seine.fr

Dépôt légal : juillet 2008 - ISSN : 2430-7009 - Imprimé sur papier recyclé

Suivez-nous

